

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)					
Libellé	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Exercice N		Exercice N-1
			Net	Net	
Frais d'établissement (I)	23 676,76	22 321,21	1 355,55	2 168,76	2 168,76
Total (I)	23 676,76	22 321,21	1 355,55	2 168,76	2 168,76
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles:	9 580,00	9 397,42	182,58	742,58	742,58
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licence, marques, procédés,	190 564,82	182 791,86	7 772,96	19 576,16	19 576,16
Immobilisations incorporelles en cours, avances et					
Immobilisations corporelles:					
Terrains	2 510 987,12	523 683,21	1 987 303,91	1 231 163,26	1 231 163,26
Constructions	33 746 513,00	20 529 836,57	13 216 676,43	8 678 465,24	8 678 465,24
Installations technique, matériel et outill. Indus.	10 700 879,51	8 474 108,44	2 226 771,07	2 244 653,45	2 244 653,45
Immobilisations corporelles en cours, avances et a	1 310 775,67		1 310 775,67	5 168 787,88	5 168 787,88
Biens reçus par legs ou dons destinés à être cédés					
Immobilisations financières:					
Participations	342 460,61		342 460,61	379 945,79	379 945,79
Créances rattachées à des participations	462 990,00		462 990,00	394 914,00	394 914,00
Autres titres immobilisés	19 075,31		19 075,31	17 075,31	17 075,31
Autres titres immobilisations financières					
Total (II)	49 293 826,04	29 719 817,50	19 574 008,54	18 135 323,67	18 135 323,67
Comptes de liaison					
Total (III)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	41 769,42		41 769,42	46 444,62	46 444,62
Créances:					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 276 321,60	1 373,19	2 274 948,41	1 629 585,81	1 629 585,81
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	1 377 659,97		1 377 659,97	1 515 884,26	1 515 884,26
Charges constatées d'avance	80 185,58		80 185,58	100 002,62	100 002,62
Valeurs mobilières de placement:					
500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Disponibilités	6 925 888,66		6 925 888,66	7 796 684,18	7 796 684,18
Total (IV)	11 201 825,23	1 373,19	11 200 452,04	11 588 601,49	11 588 601,49
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Total (V)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Total (VI)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation Ac					
Total (VII)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	60 519 328,03	29 743 511,90	30 775 816,13	29 726 093,92	29 726 093,92

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)				
Libellé	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
(1) Détail des comptes de liaison annexé				
(2) Dont à moins d'un an :			3 011 352,20	
(2) Dont à plus d'un an :			177 225,24	189 992,63
(3) Dont créances art97 décret 2003-1010				

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)			
Libellé	Net	Net A-1	
FONDS PROPRES *			
Fonds propres sans droit de reprise:			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise:			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves:			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Reports à nouveau			
Reports à nouveau hors activités SMS			
Reports à nouveau activités SMS non contrôlée			
Reports à nouveau activités SMS ss gest ctrle			
Dépenses refusées par l'autorité de tarification			
Charges des activités SMS prise en compte différée			
Excédent ou déficit de l'exercice			
Résultat hors activités SMS			
Résultat activités SMS non contrôlées			
Résultat activités SMS ss gest contrôlée			
Situation nette (sous total)			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total (i)	10 493 936,76	10 312 787,87	
Compte de liaison			
Total (ii)			
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés			
Total (iii)	4 137 252,44	4 354 312,92	
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total (iv)	1 743 202,87	1 819 268,03	
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instrument financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Emprunts et dettes financières diverses	7 183 888,28		6 821 838,66
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 185 679,35		1 004 778,29
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	4 389 640,09		4 168 299,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	483 051,43		515 615,84
Autres dettes	1 029 440,73		631 557,22
Produits constatés d'avance	129 724,18		97 635,41

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)			
	Libellé	Net	Net A-1
	Total (V)	14 401 424,06	13 239 725,10
	Ecart de conversion Passif (VI)		
	Total (VI)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	30 775 816,13	29 726 093,92
(1) Dont comptes 1201 et 1291 res /cont tiers fin	81 866,76	154 064,34	
(2) Dont concours bancaires et soldes cr banques			
(3) En particulier : caut versées par res. entrée			
(4) Dont à plus d'un an			
(4) Dont à moins d'un an	1 185 679,35	1 004 778,29	
(5) Dont fonds majeurs protégés et tutelles :			
(1) : Dont résult. ss gest. contrôlée / cpte 1205	456 345,66	357 036,13	
(1) : Dont résult. ss gest. contrôlée / cpte 1295	-374 478,90	-202 971,79	

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
dont résultat des activités SMS ss gest ctrée	5 785,00	5 525,00
Cotisations	110 082,25	537 550,65
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature	11 476,76	26 200,19
dont ventes de biens relatives activités sms	3 794 142,65	3 790 394,14
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
dont ventes de prestations relatives activités sms	3 572 781,77	3 571 241,91
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	32 087 010,03	31 720 054,04
dont contributions financ. des autorités de tarif.	26 137 667,83	25 810 588,02
Vers. des donateurs ou conso. dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	824 970,00	783 172,00
Contributions financières		
Reprises sur amort, deprec, prov	246 330,56	158 383,28
Produits des cessions d'immobilisations incorporel	332 059,93	328 450,49
Utilisations des fonds dédiés	509 068,24	544 266,77
Autres produits		
Total I	37 909 448,66	37 867 796,37
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	198 842,86	210 234,94
Variation de stock	4 049,04	1 476,46
Autres achats et charges externes	7 278 015,42	7 452 611,66
Aides financières	824 997,64	783 172,00
Impôts, taxes et versements assimilés	1 313 190,08	1 356 996,99
Salaires	18 935 745,26	19 039 450,69
Cotisations sociales	7 110 932,40	7 135 962,44
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 718 468,18	1 598 284,15
Dotations aux provisions	170 835,68	147 775,86
Valeurs comptables des immobilisations incorporelle	131 258,13	85 712,87
Reports en fonds dédiés	9 194,04	7 101,95
Autres charges		
Total II	37 695 528,73	37 818 780,01
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	516,87	324,61
D'autres val mobilières et créances actif immobili		
Autres intérêts et produits assimilés	62 943,65	140 126,49
Reprises sur prov, deprec		20 893,42
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions val mobil. de placement		
Total III	63 460,52	161 344,52

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2025 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort, aux deprec et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières		
Charges nettes sur cessions val mobil. de placement		
Total IV	208 300,96	181 371,80
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	37 972 909,18	38 148 544,72
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	37 913 043,69	38 051 930,00
EXCEDENT OU DEFICIT	59 865,49	96 614,72
dont Résultat hors activités SMS	-1 475,32	38 122,26
dont Résultat activités SMS non contrôlées	2 139,73	-11 111,04
dont Résultat activités SMS ss gest contrôlée	59 201,08	69 603,50
RESULTAT AU BILAN	22 665,68	84 460,84
Incorporation du résultat antérieur	82 531,17	181 075,56
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestation en nature		
Bénévolat		
Total		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		
Incorporation du résultat antérieur	-22 665,68	-84 460,84

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025

1 Objet social

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour objet :

- de poursuivre l'étude et la défense des intérêts moraux et matériels des enfants et adultes déficients intellectuels avec ou sans troubles associés
 - d'entretenir entre les familles adhérentes, l'esprit familial et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui matériel et moral indispensable pour leur enfant ou adulte
 - de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes déficientes intellectuelles accueillies et/ou en attente de solution adaptée, de promouvoir, de gérer tous les établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par notamment l'éducation, le soin, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle, l'organisation de leurs loisirs.
- L'Association, pour la réalisation de ses buts, pourra créer et gérer tout établissement ou service pouvant répondre aux besoins des personnes déficientes intellectuelles accompagnées ou susceptibles de l'être.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les établissements repris dans le périmètre des comptes consolidés 2025 reprennent :

Les établissements sous Gestion Contrôlée.

Ils reprennent les établissements et services agréés par une autorité de tarification. Ils fonctionnent pour un agrément donné et une dotation budgétaire de fonctionnement.

- Etablissements et Services sous l'autorité de tarification de l'ARS :

-IME de Maubeuge

-IME St Hilaire sur Helpe

-IME de Jeumont

-SESSAD de Maubeuge

-SESSAD Aulnoye

-MAS de Recquignies

-ESAT les Ateliers du Val de Sambre

- Etablissements et Services sous l'autorité de tarification Conseil Départemental :

-Centre Habitat

-Foyer Logement

-Foyer de Vie

-CAJ de Recquignies

-SATJ d'Hautmont

-SAVS d'Hautmont

- Etablissements et Services sous double tarification :

-FAM de Recquignies

-FAM de La Longueville

-SAMSU/SAMSAH

-Siège Social

Les établissements sous Gestion Propre
Ils reprennent le fonctionnement des activités associatives et les activités commerciales de l'ESAT Les Ateliers du Val de Sambre, de l'Entreprise Adaptée et de l'Atelier Chantier d'insertion.

Le périmètre des activités de la gestion contrôlée listées ci-dessus peut être ainsi défini :

CPOM ARS 2025/2029 pour 10 établissements (3 IME, 2 SESSAD, 1 MAS, 2 FAM, 1 ESAT, 1 SAMSU/SAMSAH) signé le 26/02/2025 .

CPOM Conseil Départemental 2023/2027 pour 9 établissements (Centre Habitat, Foyer de Vie, Foyer Logement, CAJ, SATJ, SAVS, 2 FAM, SAMSU/SAMSAH) co-signé le 18/10/2024 par l'APEI de Maubeuge et le Conseil Départemental.

Agrément frais de siège 2016/2020 pour le fonctionnement du Siège Social pour la clôture 2025. Application du taux de frais de siège de 3.21% des charges nettes N-2.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

Investissements

Les investissements 2025 de la gestion contrôlée s'élèvent à la somme de 6 578 428 € se répartissant en :

- 6 949 008 € d'investissements pour l'ARS
- 84 420 € d'investissements pour le Conseil Départemental

Les investissements à l'ARS significatifs et concernant essentiellement :

- l'inscription de l'ensemble des travaux de réhabilitation et extension de l'IME et le SESSAD la Fontaine
- des travaux d'agencements de terrain, portails, aire de jeux et de nombreux agencements dans les bâtiments (plafonds acoustiques, réfections des sols, des menuiseries, des toitures et pose de nouvelles chaudières) à l'IME de Jeumont
- des travaux de parking, pose de clôture, portails et changement des luminaires pour un passage en LED dans tous les ateliers à l'ESAT.
- Quelques véhicules, matériels informatiques et mobiliers

Les investissements des Etablissements et Services du Conseil Départemental concernent essentiellement :

- des travaux de maçonnerie, châssis et réfection du système de chauffage au Foyer de Vie de La Longueville.

Pour financer ces investissements, les établissements de la gestion contrôlée ont eu recours à l'emprunt sur cet exercice à hauteur de 669 200 € (à noter 2 350 351 € d'emprunts déblocués en 2023 et 2024 pour le financement de la réhabilitation de l'IME et SESSAD La Fontaine), ont mobilisé des provisions, subventions ou crédits reçus des organismes tarificateurs et autres pour 2 637 471 €.

L'autofinancement sur fonds propres a été utilisé à hauteur de 921 406 €.

Les investissements 2025 de la gestion propre s'élèvent à la somme de 1 549 701 € se

répartissant en :

- 834 788 € d'investissements pour l'Association dont 825 838 € d'immobilisations en cours
- 591 418 € d'investissements pour la section commerciale de l'ESAT dont 323 939 € d'immobilisations en cours
- 122 276 € d'investissements pour l'Entreprise Adaptée
- 1 219 € d'investissements pour l'Atelier Chantier d'Insertion

Pour financer ces investissements, les établissements de la gestion propre ont eu recours à l'emprunt à hauteur de 588 000 €, L'autofinancement sur fonds propres a été utilisé à hauteur de 779 717 € et enfin grâce à des subventions reçues à hauteur de 181 983 €.

Ressources humaines

L'effectif salarié au 31/12/2025 de l'APEI de Maubeuge s'élève à 489 personnes soit 456.99 ETP contre 503 personnes soit 471.40 ETP au 31/12/2024

Il y a eu 42 embauches en CDI au 31/12/2025 dont 20 embauches directes, 21 transformations de CDD en CDI et 1 transformation de contrat aidé en CDI. Concernant les sorties on dénombre 43 sorties dont 20 démissions, 10 sorties pour retraite, 4 ruptures conventionnelles, 1 fin de période d'essai, 2 inaptitudes au poste, 4 licenciements et 2 décès.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- Poursuite et fin des investissements pour la Réhabilitation et l'Extension de l'IME de Maubeuge et SESSAD de Maubeuge devenus l'IME La Fontaine et SESSAD La Fontaine.
Pour rappel, ouverture des chantiers le 04 Septembre 2023.
Les travaux de réhabilitation et extension ont été réalisés durant 2024 et 2025 avec une fin des travaux le 18/07/2025.
L'ensemble des personnels et usagers ont profité de cette nouvelle structure à la rentrée le 25/08/2025 sous l'appellation IME LA FONTAINE et SESSAD LA FONTAINE.
L'inauguration de ces nouveaux locaux a eu lieu le 02/12/2025 en présence du Directeur Général de l'ARS Hauts de France Mr GILLARDI et Maire de Maubeuge Mr DECAGNY.

- Poursuite de la transformation du site de l'ESAT de Maubeuge en une légumerie et un atelier de transformation de fruits et légumes. Information apportée à la connaissance de la Sous-Préfecture le 14 Novembre 2024 dans le cadre d'un soutien à cet investissement sous forme de subvention à hauteur de 678 494 €.
Le contractant général CG21 a assuré le conventionnement de l'ensemble des travaux pour permettre cette réhabilitation. La Légumerie doit être mise en service courant du 1^{er} semestre 2026.

- Début des travaux de rénovation dans les anciens locaux du SESSAD de Maubeuge dans le but d'y accueillir au printemps les services du SAVS et SATJ actuellement domiciliés rue des Jacinthes à Hautmont. Les locaux ne répondent plus aux normes réglementaires d'accueil et de sécurité et le Conseil Départemental a demandé à l'APEI un transfert de ces activités.
Les locaux vides occupés précédemment par le SESSAD de Maubeuge ont été une opportunité. Des travaux de peinture, rénovation des sols et travaux électriques ont été entrepris pour permettre une installation optimale de ces services.
Une prochaine visite de conformité des services du Département est prévue pour permettre ces installations lors du 1^{er} semestre 2026.

- Dépôt mi-octobre 2025 du renouvellement du dossier d'agrément des frais de Siège.
Le taux des frais de siège de 3,21% des charges allouées N-2 des établissements et services est révisé et réévalué avec une demande à hauteur de 3,60 %
Les services conjoints de l'ARS et du Conseil Départemental ont accepté en 12/2025 cette évolution à compter du 01/01/2026 pour une durée d'agrément de 5 ans.
A noter également la révision du taux de cotisation Accident du Travail à compter du 01/11/2025 de 3,75% à 0,71% sur le SIRET du Siège Social/Association.
- CPOM ARS 2025/2029 rédigé, validé et signé par la Direction de l'ARS le 26/02/2025.

- CPOM Conseil Départemental 2023/2027 en cours d'exécution.
- Un avenant à ce CPOM a été signé le 22/12/2025 actant les nouvelles dispositions en termes de RGPD /Délégué à la protection des données et la mise en place progressive des nouveaux cadres de l'EPRD et ERD ainsi que le périmètre des établissements et services médico sociaux concernés.

- 1^{ER} Dépôt fin 06/2025 des premiers éléments comptables, budgétaires et financiers de l'EPRD 2025 pour les Etablissements et Structures sous CPOM ARS (hors FAM et SAMSAH). Accord des services de l'ARS sur ce 1^{ER} EPRD fin 07/2025.

- Politique d'optimisation et réductions des coûts avec différentes mesures mises en place. Optimisation des taxes sur les salaires sur les personnels moniteurs d'ateliers en ESAT. Renégociation et mise en concurrence pour les dossiers des assurances. Mise en place d'une adhésion associative au groupement d'achats APOGEES .

4.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

- Début des consultations pour la mise en place de la dématérialisation des Bulletins de Paie pour la population CDI de l'APEL de Maubeuge. En fin d'année 2025 accord pour le partenariat avec DIGIPOSTE/DOCAPOSTE pour une 1^{ère} dématérialisation prévue avec le dépôt des bulletins de paie des salariés concernés en 03/2026.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'association ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code d'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement 2018-06 et au règlement ANC 2019-04 et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2022-06 applicable au 1er janvier 2025.

5.1.1 Changement de méthode comptable

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de 2024 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice 2024.

L'application du règlement ANC n°2022-06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025.

TABLEAU DE RECLASSEMENT DES POSTES 2025 (Présentation selon ANC 2022-06)

Poste concerné (ancien modèle)	Montant 2025 selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Transferts de charges	0	Reclassés selon la nature de l'opération	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions / Autres produits / Production vendue / Salaires (selon le cas)	0
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (en produits exceptionnels)	0	Reclassés en produits d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées (en charges exceptionnelles)	1 449.08	Reclassées en charges d'exploitation	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 449.08
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (en produits exceptionnels)	118 165.94	Reclassées en produits d'exploitation	Reprises sur amort deprec prov et transfert de chges	118 165.94
Charges constatées d'avance	80 185.58	Présentées en "Créances – Charges constatées d'avance"	Actif circulant – Créances	80 185.58
Frais d'établissement	1 355.55	Présentés dans un poste spécifique hors immobilisations	Frais d'établissement	1 355.55
Avances et acomptes sur immobilisations	3 432	Regroupés avec les immobilisations en cours	Immobilisations en cours	3 432

5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;

la comptabilisation à l'actif des coûts de développement et des frais de création de sites internet conformément aux articles 212-3 et 612-1 ;

la comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement conformément à l'article 212-9 ;

la comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213-22, 221-1 et 222-1.

les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9 ;

l'évaluation des stocks en application de l'article 213-34 ;

les programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10 ;

l'amortissement des primes de remboursements d'emprunt (en application de l'article 212-10 ;

les frais d'émission d'emprunt en application de l'article 212-11 ;

les subventions d'investissement en application des articles 312-1 ;

les contrats à long terme en application de l'article 622-2 ;

l'évaluation par équivalence de certains titres de participation en application de l'article 221-4 ;

le report / déport du change à terme en application de l'article 628-13.

6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;
dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

6.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	223 821,58	0	0	223 821,58
Immobilisations corporelles	45 288 395,45	3 191 447,73	210 687,88	48 269 155,30
Immobilisations financières	791 935,10	150 105,28	117 514,46	824 525,92
Total	46 304 152,13	3 341 553,01	328 202,34	49 317 502,80

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	201 334,08	13 176,41		
Immobilisations corporelles	27 965 325,62	1 705 291,77	142 989,17	29 527 628,22
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total	28 166 659,70	1 718 468,18	142 989,17	29 742 138,71

6.1.2.1 Dotations de l'exercice

Augmentations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		13 176,41		
Immobilisations corporelles		1 705 291,77		
Immobilisations financières		0		
Total		1 718 468,18		
Ventilation des dotations				

6.1.2.2 Ventilation des diminutions de l'exercice

Diminutions de l'exercice	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	85 571,18 €	85 571,18 €	58 867,07 €
Immobilisations financières			
Total		85 571,18 €	58 867,07 €
Ventilation des diminutions			

6.1.2.3 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations		Amortissement		Postes du résultat avec dotation	
Total	Immobilisations incorporelles	Linéaire	Entre 3 et 5 ans	Exploitation	Financier
	Immobilisations corporelles	Linéaire	Entre 5 et 30 ans	X	
	Immobilisations financières				
		Mode	Taux	Exceptionnel	

6.1.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Ils comprennent des titres UNIFED pour la gestion des Comptes Epargne Temps confiée à Malakoff Mederic pour 322 539,32 € et des titres BFCG et Caisse d'Epargne souscrits dans le cadre de l'octroi d'emprunts pour 19 921,29 €.

La valorisation du portefeuille au 31/12/2025 est de 349 337,13 € pour les titres UNIFED Malakoff Mederic.

Variation de la valeur du portefeuille de TIAP

Mouvements de l'exercice		Valeur du portefeuille	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice			379 945,79	
Acquisition de l'exercice			42 702,28	
Cession de l'exercice (en prix de vente)			-78 246,73	
Reprises de dépréciations sur titres cédés				
Plus-values sur cessions de titres :				
- détenus au début de l'exercice				
- acquis dans l'exercice				
Variation de la dépréciation du portefeuille				
Autres variations de plus-values latentes :				
Autres variations de plus-values latentes :				
- sur titres acquis dans l'exercice				
- sur titres acquis antérieurement				
Autres mouvements comptables :			-1 940,73	

Montant à la clôture de l'exercice	342 460,61
------------------------------------	------------

Les TIAF sont évaluées titre par titre à une valeur qui tient compte des perspectives d'évolution générale de l'entité fondée, notamment, sur la valeur de marché (art. 221-5). Les plus et moins-values de cession de TIAF sont comptabilisées selon le cas en produits ou en charges (art. 221-6 dernier alinéa).

7.1 Actif circulant

7.1.1 Stocks et en cours

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

Matières premières, approvisionnements et produits finis : 41 769,42 €

7.1.2 Précisions sur d'autres créances

Provisions aux Dépréciations sur créances clients à l'ESAT Commercial et à l'Entreprise Adaptée pour 1 373,19 €

7.1.2.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance sont constatées à hauteur de 80 185,58€ contre 100 002,62€ l'exercice précédent

7.2 Tableau des dépréciations de l'Actif

Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances	802,91	1130,84	560,56	1373,19
Immobilisations financières				
Total	802,91	1130,84	560,56	1373,19

7.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

7.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

	Solde au Début d'Exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	SOLDES à la Fin de l'Exercice E= A+B+C+D
	A	C	c	D	
Réserves pour projet de l'entité	550 388,16	110 161,73	50 710,11	3 623 263,14	4 233 102,92
Excédents réserves affectées à l'investissement	1 057 556,48				1 057 556,48
Excédents affectés à la couverture du BFR	977 284,28				977 284,28
Réserves de compensation des déficits	1 484 074,20	370 624,23	131 796,60		1 722 901,83
Réserve de compensation chges amort hors et comm	1 134 910,19	30 793,20	3 678,42		1 162 024,97
Autres réserves	3 623 263,14			-3 623 263,14	0,00
Report à Nouveau Gestion Propre	664 289,86	71 853,75	22 792,39		713 351,22
Dépenses refusées par l'autorité de tarif	-779 597,27	14 198,13	6 407,00		-771 806,14
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-111 401,01				-111 401,01
Report à Nouveau Gestion Contrôlée	366 405,36	273 240,20	480 818,16		158 827,40
Résultat hors activités sociales et médico sociales	38 122,26	-1 475,32	38 122,26		-1 475,32
Résultat des acti sociales et medico soc sous gest non cont	-11 111,04	2 139,73	-11 111,04		2 139,73
Résultat des acti sociales et medico soc sous gest contrôlée	154 064,34	81 866,76	154 064,34		81 866,76
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	588 840,99	218 690,66	118 165,94		689 365,71
Provisions réglementées : pour couvert du besoin fonds roult	21 804,48				21 804,48
Provisions réglementées : Autres	553 893,45	4 500,00			558 393,45
TOTAL	10 312 787,87	1 066 431,34	944 734,07	0,00	10 493 936,76

7.3.2 Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projet de l'entité.

7.3.2.1 Réserves pour projet de l'entité

Le « projet de l'entité », est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'entité pour réaliser l'objet social rappelé en première partie de cette Annexe.

INTITULES DES PROJETS					
Montant au Début d'Exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	SOLDES à la Fin de l'Exercice	
1 607 944,64	110 161,73	50 710,11	3 623 263,14	5 290 659,40	Réserve d'investissement Associative
1 057 556,48				1 057 556,48	Réserve Provision Retraite
					Réserve Autres Charges
					Réserve Projet Associatif "Blanchisserie"
					Réserve Projet Associatif "Nouveaux Métiers"
					Réserve Projet Associatif "Marachage"
					Réserve sur Projet Associatif "Champ du Travail"
					Réserve Projet Amélioration patrimoine
					Réserve Projet Associatif "IME MAUBEUGE"
					Réserve Projet Associatif "IME JEUMONT"
					Réserve Projet Associatif "IME ST HILAIRE"
					Réserve Projet Associatif "SATJ"
					Réserve Projet Associatif "Foyer de Vie"
					Réserve Projet Associatif "CENTRE HABITAT"
					Réserve Projet Associatif "MAS"
					Réserve Projet Associatif "C.A.J"
					Réserve Projet Associatif "SESSAD MAUBEUGE"
					Réserve Projet Associatif "ESAT section Social"
					Réserve Projet Associatif "FAM RECOUIGNIES"
					Réserve Projet Associatif "Assistance juridique"
					Réserve affectée à l'investissement

7.3.3

Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financiers

Le « Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur » est constitué des résultats réalisés sur des projets (résultats d'établissements, de programmes) qui sont pris en considération par les organismes de financement pour déterminer le montant des ressources à attribuer pour les exercices suivants. Il fait l'objet d'une ventilation par exercice

	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Report à nouveau des activités sociales ou médico-sociales non contrôlées	557 082,29	664 289,86	713 351,22
Report à Nouveau (gestion non contrôlée)	557 082,29	664 289,86	713 351,22
- combustible, eau, électricité	- 9 956,43	- 9 956,43	- 9 956,43
- remboursement non déduits et facturation	7 315,55	7 315,55	7 315,55
- cotisations CREAI, SNAPEI, UNAPEI	-44206,96	-44206,96	-44206,96
- entretien des immeubles, location et charges	-12 532,31	-12 532,31	-12 532,31
- fournitures informatiques	-987,48	-987,48	-987,48
- missions	-752,02	-752,02	-752,02
- refus conseil	-581,64	-581,64	-581,64
- différence sur affectation du résultat	-7 323,39	-7 323,39	-7 323,39
- intérêts sur emprunts	-1 067,14	-1 067,14	-1 067,14
- assurance	-20923,91	-20923,91	-20923,91
- dotations aux amortissements	-1 856,09	-1 856,09	-1 856,09
- frais de siège, ud	-8 440,95	-8 440,95	-8 440,95
- alimentation extérieurs	-1 597,29	-1 597,29	-1 597,29
- documentation	-415,85	-415,85	-415,85
- CFI	-16 763,67	-16 763,67	-16 763,67
- salaires et charges	-69 796,76	-69 796,76	-69 796,76
- sports et loisirs	-535,04	-535,04	-535,04
- Impayé Frais de Séjour	-38 368,80	-38 368,80	-38 368,80
- frais de fonctionnement	-8 978,66	-8 978,66	-8 978,66
- Taxes foncières	-164,29	-164,29	-164,29
- Honoraires	-2 372,24	-2 372,24	-2 372,24
- Formation	-28405,79	-28405,79	-28405,79
- reclassement medecins	-4 758,00	-4 758,00	-4 758,00
- Provisions RTT	-1 732,00	-1 732,00	-1 732,00
- différences sur affectation rat	-1,68	-1,68	-1,68
- retraitements des primes COVID	27,95	27,95	27,95
- reprise des dotations des subv non encore amorties	29 593,99	43 792,12	132 304,57
- Excédent sur Frais Séjour	132 304,57	132 304,57	132 304,57
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-787 467,40	-779 597,27	-771 806,14
- litiges prud'homme	0,00	0,00	0,00
- congés payés	-54658,18	-54658,18	-54658,18
- retraite	-56742,83	-56742,83	-56742,83
Dépenses non opposables aux tiers financiers	-111 401,01	-111 401,01	-111 401,01
RAN CAT Plan économie 98 (2)	-8338,94	-8338,94	-8338,94
RAN CAT Plan économie 99 (2)	13374,96	13374,96	13374,96
RAN CAT Plan économie 00 (2)	-4 787,98	-4 787,98	-4 787,98
RAN 1er Contrat Objectif (2)	248,04	248,04	248,04
EXCEDENT MESURE EXPLOITATION	120432,61	120432,61	120432,61
Résultat N-1	9468,44	9468,44	9468,44
Résultats Antérieurs 2006	0	0	0
Résultats Antérieurs 2014	0	0	0
Résultats Antérieurs 2015	0	0	0
Résultats Antérieurs 2016	0	0	0
Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation	-64751,26	-104272	-244561,89
RAN Débitleur Gestion contrôlée	299398,01	340528,27	149798,71
Report à nouveau des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée (hors	364 783,84	366 405,36	158 827,40
Résultat association	145889,85	38122,26	-1475,32
Résultat avas section commerciale	-11078,01	10530,32	2214,91
Résultat Atelier Chantier d'insertion	10195,08	1151,03	143,09
Résultat comptable N-2	275011,47	27 011,22	664,41
Reprise résultat N-2	61953,44	84 460,84	59 201,08
RESULTAT GESTION TIERES FINANCIERS	336 964,91	154 064,34	81 866,76
Charges refusées	6407		
Charges Accordées	-14198,13		
Reprises Charges Accordées	15876		
Retraitements reprises FDD			
Retraitements VP produits à recevoir			
RESULTAT ADMINISTRATIF	345 049,78	154 064,34	
reprise sur résultat N+2			
Excédent			
Déficit			
Report à Nouveau			
Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation	-143999,89	1855	
Résultat de Compensation déficits expl	123453,49		
Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation	388201,6	2422,63	
Réserve compensation chges amort	-133504,96		
Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation	30793,2		
Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation	-3678,42		
Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation	22283		
Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation	81501,76		

7.3.4 L'excédent de l'exercice

Le résultat de l'exercice se compose de :

+ 664,41 €, résultat définitivement acquis à l'organisme ;

+ 81 866,76 €, résultat sous contrôle de tiers financeurs, « résultat pouvant être repris par un tiers financeur »

7.3.5 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissements sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention. Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi :

De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan

La première application du changement de réglementation a été appliquée suivant le règlement 2018-06 de façon rétrospective en 2020.

Le montant de la quote-part d'amortissements des subventions d'investissements non entièrement amorties s'élève à 118 165,94 € au 31/12/2025.

7.3.6 Provisions réglementées et Provisions pour Risques et Charges.

Le tableau des réserves et provisions au 31/12/2025

Variation Consolidée des réserves et provisions - Exercice clos le 31/12/2025

Nature	Montant début exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminutions reprises utilisées	Diminutions reprises non utilisées	Montant fin exercice
RESERVES					
Réserve d'investissement	1 057 556,48	370 624,23	131 796,60		1 057 556,48
Réserve de compensation	1 484 074,20				1 722 901,83
Réserve de trésorerie	977 284,28	140 954,93	54 388,53		977 284,28
Autres réserves	5 308 561,49				5 395 127,89
TOTAL RESERVES	8 827 476,45	511 579,16	186 185,13		9 152 870,48
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Réserve de trésorerie	21 804,48				21 804,48
Réserve des plus values nettes d'actif	553 893,45	4 500,00			558 393,45
Autres provisions réglementées					
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES (1)	575 697,93	4 500,00			580 197,93
PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour risques d'emploi					
Provisions pour rémunération des T.H.					
Autres provisions pour risques	85 716,82	55 447,45	81 901,56		59 262,71
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES (2)	85 716,82	55 447,45	81 901,56		59 262,71
PROVISIONS POUR CHARGES					
Provisions pour pensions et oblig. similaires					
Provisions pour grosses réparations					
Autre provisions pour charges					
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES (3)	1 733 551,21	114 257,39	163 868,44		1 683 940,16
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes redevables et usagers					
Sur comptes clients					
Sur comptes financiers					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION (4)	802,91	1 130,84	560,56		1 373,19
TOTAL PROVISIONS (1+2+3+4)	2 395 768,87	175 335,68	246 330,56		2 324 773,99
Dont - d'exploitation		170 835,68	246 330,56		
Dont provisions refusées par la tutelle					
Dotations - financières					
Et reprises - exceptionnelles					
Dont subvention exerc extérieur					
Dont vrt cpte 194 fonds dédiés					

Variation Consolidée des réserves et provisions - Exercice clos le 31/12/2025

Nature	Montant début exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminutions reprises utilisées	Diminutions reprises non utilisées	Montant fin exercice
Dont vint cpte 131 / 139 Dont provisions acceptées par la tutelle Dont dotations prov réglementées Dont transfert		4 500,00			

CONSOLIDATION ANNEE 2025

N°	Catégories	Montant Initial	RECETTES D 659 - Engagements à réaliser	DÉPENSES C 789 Reportés sur Engagements	TRANSFERT	SOLDES à engager Fin Exercice
19211000	FONDS DEDIES INVESTISSEMENT	2 577 924,06			- 2 544 674,56	33 249,50
19212000	FONDS DEDIES INVESTISSEMENT AMORT	1 143 146,22		209 846,10	2 544 674,56	3 477 974,68
19220200	FONDS DEDIES QVT	68 286,22	29 838,00	21 216,27		66 907,95
19220900	FONDS DEDIES EXTENSION CTI ESMS PRIVES HORS BAD 3 MOIS	37 511,55				37 511,55
192212	FONDS DEDIES AMENAGEMENTS ET MATERIELS	4 824,00	3 369,00	2760,07		5 432,93
19222135	FONDS DEDIES TED	21 533,94				21 533,94
19222136	FONDS DEDIES EDAP	43 489,63	28 000,00	31 255,06		40 244,58
19222137	FONDS DEDIES CAP HANDEO	28 000,00	28 000,00	1858,00		54 344,00
19222180	FONDS DEDIES PROJET MAT INFORMATIQUE	1 800,00				1 800,00
19222200	FONDS DEDIES COMMUNICATION ADEE	12 353,31		12353,31		-
19222222	FONDS DEDIES MATERIEL POTERIE	1 800,00		1800,00		-
1922222200	FONDS DEDIES TRANSPORTS ACC JOUR	51 423,59		3 546,88		47 876,90
19226400	FONDS DEDIES GRATIFICATIONS STAGIAIRES	17 767,47	32000,00	21 642,81		28 124,66
19226410	FONDS DEDIES PERSONNEL	460,53				460,53
19226460	FONDS DEDIES FORMATION	22 730,97		5 535,41		17 195,56
19226481	FONDS DEDIES DEMARCHE QUALITE	4 500,00				4 500,00
19231000	FONDS DEDIES SUR CONCOURS PUBLICS DES ENTITES GESTIONNAIRES	4 027 561,49	121 207,00	311 611,71	-	3 837 156,78
1947310	FONDS DEDIES AVANCE AMENAGEMENTS CRETON	16 258,68	780,80	-	16 258,68	780,80
	FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	16 258,68	780,80	-	16 258,68	780,80
19500011	FONDS DEDIES CFAS	655,73		458,33		656,73
19500012	SUBV IREPS MAS	3 837,46		458,33		3 379,13
19500013	SUBV URC MAS	3 887,69		458,33		3 429,36
19500014	SUBV CAPRICEU MAS	10 083,32		918,67		9 166,65
19500015	SUBV CIRISIC MAS	5 041,68		458,33		4 583,35
19500016	SUBV COAH CIRICA FDV	3 938,29		635,20		3 303,09
19500017	SUBV COAH INSTITUTION NATIONALE DES RETRAITES DES SALAIRES DES INDUSTRIES ET DES COMMERCE AGRICOLIMENAIRES FDV	3 475,82		579,31		2 896,51
19500018	SUBV COAH CAISSE DE RETRAITES DES INGENIEURS ET CADRES FDV	3 475,82		579,31		2 896,51
19500019	SUBV COAH CAISSE INTERPROF DE RETRAITE DES SAL DE INDUSTRIE ET COMMERCE FDV	3 475,82		579,31		2 896,51
19500020	SUBV COAH UGRIC FAM RECO	10 572,26		733,33		9 838,93
19500021	SUBV COAH MEDERIC PREVOYANCE FAM RECO	21 144,43		1 468,67		19 677,76
19500022	SUBV COAH CIRISIC FAM RECO	21 877,76		1 468,67		20 411,09
19500023	SUBV COAH CIRICA FAM RECO	22 061,09		1 468,67		20 594,42
19500024	SUBV INICAFEX FAM RECO	11 520,45		733,33		10 787,12
19500025	SUBV COAH CAPIMNEC FAM LL	14 035,83		916,67		13 119,16
19500026	SUBV COAH ALTEA FAM LL	14 245,51		916,67		13 329,84
19600001	FONDS DEDIES AIDES AUX AIDANTS	23 022,71		7170,37		15 852,34
19600002	FONDS DEDIES VEILLISSEMENT PH FAMILLE	13 559,65		913,05		13 559,65
19600003	FONDS DEDIES HABITAT INCLUSIF	32 772,78				32 772,78
19600005	FONDS DEDIES INVEST FONCTIONNEMENT ANIMATION	87 807,65				96 164,93
	FONDS DEDIES SUR RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	157 182,79	9 270,33	8 083,42	-	158 349,70
	TOTAL GENERAL FONDS DEDIES	4 354 312,92	131 258,13	332 059,93	- 16 258,68	4 137 262,44
			101 258,13	332 059,93		
						16 258,68

A la clôture de l'exercice la variation du poste par rapport à l'exercice précédent s'explique ainsi :
La comptabilisation subventions qui seront utilisées sur l'exercice 2026 et le reversement de produits au Conseil Départemental. Il s'élève au 31/12/2025 à 129 724,18 €.

Le montant des fonds apportés ou laissés temporairement à la disposition de l'entité par les partenaires, comptabilisé en « Partenaires-compte courant » (confédérations, fédérations, unions ou associations affiliées de l'entité), est de 607 201,93 € au 31/12/2025.

Les nouveaux emprunts de l'exercice s'élèvent à hauteur de 1 637 300 €.

Emprunts et autres dettes assimilés

Dettes

Le % retenu de cotisations ou contributions à supporter par l'entité lors du versement des indemnités est le taux moyen des charges sociales de chaque établissement et services.

— taux d'évolution de la valeur de point : 0%

— taux d'actualisation : 3,50%

Age de départ à la retraite présumé 64 ans

l'exercice précédent :

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à

— Selon la recommandation ANC n°2013-02

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales

7.4.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

7.5.1.2 Produits constatés d'avance

7.5.1.1 Partenaires - comptes courants

7.5.1 Emprunts et autres dettes assimilés

7.5 Dettes

7.6 État des échéances des créances et des dettes

le tableau des créances et dettes au 31/12/2025

Etat Consolidé des Echéances, Créances et Dettes - Exercice clos le 31/12/2025

ETAT DES CREANCES				
Créances de l'actif immobilisé	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	462 990,00		462 990,00	
Autres immobilisations financières	19 075,31		19 075,31	
Créances de l'actif circulant				
Redevables et comptes rattachés	1 522 441,37	1 345 216,13	177 225,24	
Clients et comptes rattachés	753 880,23	753 880,23		
Autres créances	1 377 659,97	1 377 659,97		
Charges constatées d'avance	80 185,58	80 185,58		
TOTAL CREANCES	4 216 232,46	3 556 941,91	659 290,55	
Prêts accordés en cours d'exercice	95 603,00			
Remboursements obtenus en cours d'exercice	27 527,00			

ETAT DES DETTES				
Emprunts obligataires	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes 2 ans max à l'origine	12 093,78	12 093,78		
Emprunts et dettes à plus de 2 ans	7 171 794,50	1 130 099,36	2 695 289,10	3 346 406,04
Emprunts et dettes financières divers				
Redevables créditeurs				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 185 679,35	1 185 679,35		
Dettes fiscales et sociales	4 389 640,09	4 389 640,09		
Dettes sur immob et comptes rattachés	483 051,43	483 051,43		
Autres dettes	1 029 440,73	889 440,73	80 000,00	60 000,00
Produits constatés d'avance	129 724,18	129 724,18		
TOTAL DETTES	14 401 424,06	8 219 728,92	2 775 289,10	3 406 406,04
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 637 300,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 271 176,36			

Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

présentation des produits d'exploitation (cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés) ;

Présentation des charges (aides financières, reports en fonds dédiés) ;

Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

8.1

Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice		Déficit	Excédent
Gestion propre (= libre)			
1	Association	1 475.32 €	
2	ESAT pour les Activités Commerciales		2 214.91 €
3	Entreprise Adaptée	218.27 €	
4	Atelier Chantier d'insertion		143.09 €
Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)			
4	CPOM ARS		168 458.25 €
5	CPOM CONSEIL DEPARTEMENTAL	87 109.75 €	
6	SIEGE SOCIAL		518.26 €
Résultat de l'exercice			82 531.17 €

8.2 Produits du compte de résultat

8.2.1

Cotisations

Leur montant s'élève à 5 785 € au 31/12/2025 contre 5 525 € au 31/12/2024

8.2.2

Ventes de biens et de services

Les ventes de produits finis, prestations de services et production immobilisée s'élèvent à 3 587 510.02 €

8.2.3

Produits de tiers financeurs

8.2.3.1 Concours publics et subventions d'exploitation

8.2.3.1.1 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	ARS	CD59	ETAT	Taxe apprentissage	Autres
Dotations et produits de tarification	19 876 835.72	5 702 439.42			
Subvention d'exploitation				13 026.32	196 630.28
Contributions Usagers					558 392.69
Complément rémunération des personnes handicapées			5 621 519.66		
Forfait Hospitalier					95 354

8.2.4

Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Reprise sur provisions : 246 330.56 €

Quote part des subventions d'investissements virées au cpte de résultat : 118 165.94 €

8.2.5

Utilisations des fonds dédiés

Utilisation de fonds reportés sur investissements : 209 846.10 €

Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation : 101 765.61 €

Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes : 12 364.80 €

Utilisations des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public : 8 083.42 €

8.2.6

Autres produits

Repas des travailleurs handicapés : 221 360.88 €

8.3 **Charges du compte de résultat**

8.3.1 **Autres Achats et charges externes**

Leurs montants est de 7 278 015.42 € au 31/12/2025

8.3.2 **Impôts, taxes et versements assimilés**

Leur montant est de 1 313 190.08 € au 31/12/2025

8.3.3 **Salaires et traitements, charges sociales**

Leur montant est de 26 046 677.66 € au 31/12/2025

8.4 **Résultat Financier**

Le résultat Financier au 31/12/2025 reprend essentiellement les charges d'intérêts versées et les produits financiers perçus. Il est de - 144 840.44 €.

8.5 **Résultat Exceptionnel**

8.6 **Contributions volontaires en nature du compte de résultat**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail: bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens: dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services: mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel

Cependant, certaines Contributions Volontaires en Nature ne sont pas comptabilisées

Notre entité estime que la présentation des contributions volontaires en nature n'est pas compatible avec ses principes de fonctionnement, la valorisation du bénévolat du Président, des membres du Conseil d'Administration et de tous les bénévoles participant ponctuellement à la vie de l'association et des établissements n'est pas valorisée.

En effet, l'APCI de Maubeuge n'a pas les moyens nécessaires pour recenser et valoriser le nombre d'heures de bénévolat effectuées.

8.7 *Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat*

8.7.1.1 *Honoraires des commissaires aux comptes*

KPMG	
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	26 618,40 €
Au titre d'autres prestations	600,00 €
Honoraires totaux	27 218,40 €

9 Informations relatives à la fiscalité

9.1 Impôt sur les bénéfices

9.1.1 Ventilation de l'origine de l'IS

Résultat	Résultat courant	Résultat avant impôts
exceptionnel (et participation)		
	69 079,49	Résultat après impôts
	9214	Impôts : - intérêts des placements
	59 865,49	

9.2 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénéficiaires et salariés ainsi que leurs avantages en nature » s'est élevé à 0 € en 2025.

Les 3 plus hauts cadres dirigeants ou bénéficiaires au sens de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif sont :

- la Présidente de l'APEI
- les Vice Présidents de l'APEI
- et la Trésorière de l'APEI

L'effectif moyen salarier de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

CADRES		NON CADRES		TOTAL	
Salariés de L'AP EI	Mis à disposition	Salariés de L'AP EI	Mis à disposition	Salariés de L'AP EI	Mis à disposition
14		14		14	
12		12		12	
5		42		47	
17		229		246	
			9		9
1		51		52	
		118		118	
Service Généraux				489	
Médecins					
Direction et Encadrement					
Administration et Gestion					
Animation et Education					
Enseignement					
Personnels de Soins					
Service Généraux					

Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

11.1 Engagements financiers donnés et reçus

11.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

L'engagement retraite figurant dans les comptes au 31/12/2025 s'élève à 1 683 940,16 €
La dotation de l'exercice s'élève à 114 257,39 €

Les paramètres utilisés pour ce calcul reprend :

- L'âge de départ à la retraite à 64 ans
- Le taux d'actualisation 3,50%
- Le taux d'évolution de la valeur de point 0%
- Le taux de charges sociales de chaque structure
- La probabilité de présence

Probabilité de présence jusqu'à la retraite		Age		Age		Ancienneté	
				Coef			
25	25,00	0,10	0,05	25	25,00	0,10	0,05
37	37,00	0,25	0,40	37	37,00	0,25	0,40
45	45,00	0,40	0,55	45	45,00	0,40	0,55
52	52,00	0,55	0,75	52	52,00	0,55	0,75
56	56,00	0,75	0,90	56	56,00	0,75	0,90
60	60,00	0,90	0,95	60	60,00	0,90	0,95
62	62,00	0,95		62	62,00	0,95	

Information sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Comme l'article 11 du nouvel arrêté du 22 mai 2019 le précise
L'arrêté du 30 juillet 1993 portant fixation des modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel à la générosité publique, est abrogé. Il reste applicable aux exercices ouverts jusqu'au 31 décembre 2019 à moins que le présent arrêté ne soit appliqué par anticipation pour l'exercice en cours à sa date de publication.
L'arrêté du 22 mai 2019 fixe les modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel public à la générosité
Notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public percevant des dons pour un montant supérieur à 153K€.